

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LANCOT et THOMPSON --- Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne
à an, (payable d'avance par semestre) \$5 00
à an (payable après échéance par semest) 6 00
Edition Semi-Hebdomadaire. \$3 00
Edition Hebdomadaire. \$2 00

PRIX DES ANNONCES.

EDITION QUOTIDIENNE
Première insertion... 7 cts par ligne
Chaque insertion subséquente... 5 cts
Un quart à l'année... \$30 00
Un demi quart de... 16 00

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.
Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise, les abonnés auront à payer :
ur l'Édition Quotidienne, par an... \$6 60
ur l'Édition Semi-Hebdomadaire... 60
ur l'Édition Hebdomadaire... 40
Tout avis de discontinuation d'abonnement devra être donné au moins un mois avant l'échéance du semestre

W. E. P. CURRIE et CIE
ONT A VENDRE DES
TUYAUX DE DRAINAGE,
Tuyaux de Bouillottes, Ciment de Québec,
Tuyaux de pu... à l'huile
Tuyaux à
Peintures.
Eau de chaux,
Tuiles à pavage,
Tuiles à égouts,
Covres chimiques,
Vases de jardins,
Ciment Romain pur,
Sofas Américains, Chaises, et Ressorts de Lit,
etc., etc., etc.
109, Rue des Sacons Grises,
Coin de la rue William,
16-6m-237

PRÉPARATIONS pour LES DENTS.
Philodonte,
Sododent,
Odent de Rowlands,
Odus Kalluteris,
Pâte de corise pour les dents
Pâte Parisienne pour les Dents,
Poudre de Rimmel pour les dents,
Savon de Thatchers pour do,
Craie crampoire,
Brosses à dents, à ongles, à cheveux, peignes de toilette, peignes fins et peignes pour enfants.
A vendre par
J. GOULDEN,
Chimiste et droguiste,
Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"
19 & 20 Cornhill, Londres,
CAPITAL, £2,500,000 Sterling.
Département du Feu
Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils ont en mesure d'offrir maintenant au public canadien l'assurance PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.
Ajustement immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant toute une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.
Département sur la Vie.
Les VOLONTAIRES qui s'assurent dans cette Compagnie, peuvent, sans charge extra s'enrôler pour la défense de la frontière et REPOUSSER les incursions de CORPS de MARAUDEURS.
Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.
Toutes les réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.
En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.
FREDERICK COLE, Secrétaire.
MORLAND, WATSON & Co., Agents Généraux pour le Canada.
OFFICE.—385 & 387 RUE ST. PAUL, MONTREAL.
Surintendant — A. TELLIER
1 oct 1869 P. L. S., Haut Canada

NOEL PRATT,
MEUBLIER ET SCULPTEUR,
DE GOUT ET DE FANTAISIE,
39, Grande rue St. Laurent,
Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et informe le public qu'il tiendra toujours en magasin un grand assortiment de MEUBLES de goût, de fantaisie et unis, tels que : Aménagements de Salon, Salle à Manger et Chambre à Coucher, Side-Boards, Couchettes Françaises à coins ronds, Sofas, Chaises en Crin, Bureaux, Lavabos ainsi des dessus en marbre et en bois, etc., etc.
Il fera aussi à ordre, comme par le passé, tous les Meubles qu'on voudra lui commander.
21 avril 1866. jno-192

Feuilleton de "l'Union Nationale."
LE
MAUVAIS ŒIL
ou
LE SPECTRE NOIR.
(Traduit de l'anglais)
II.—ALICE.
Suite.
—Monsieur, dit Mme Goodwin, nous sommes très heureux d'avoir pu vous ouvrir notre porte hier soir ; il ne manque qu'une seule chose pour rendre notre plaisir complet.
—Le plaisir et la reconnaissance, Madame, doivent être de mon côté. Non pas que je veuille dire que la conscience de votre bienveillance et de votre hospitalité ne doivent point vous être agréable. Mais puis-je vous demander à quoi vous faites allusion, Madame ?
—Vous êtes évidemment un gentilhomme, et en même temps un étranger...
—Oh ! je vous demande pardon, Madame, dit-il en interrompant ; je présume que vous êtes assez bonne pour m'honorer du désir de savoir le nom d'une personne qui vous a tant d'obligations pour votre bienveillante hospitalité. Pour ma part, j'ai lieu de bénir la tempête qui m'a amené sous votre toit. C'est un mauvais vent, dit le proverbe, que celui qui n'apporte rien de bon à personne. Je vous assure, Madame, que je ne suis pas un chevalier errant qui voyage déguisé et en quête d'aventures. Je suis tout simplement le beau-fils d'un de vos voisins, M. Lyndsay de Rathfarnham, et mon nom est Woodward. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je suis le fils du premier mari de Mme Lyndsay. Et maintenant, Madame, puis-je vous demander le nom de la famille qui m'a accueilli avec tant de bienveillance ?
—Madame Goodwin et son mari échangèrent un regard ; un nuage passa sur leur front. Enfin, M. Goodwin prenant la parole :
—Notre nom, dit-il, est Goodwin, et il n'y a pas longtemps qu'une circonstance malheureuse a brisé les liens de cordiale et intime affection qui nous unissent à votre famille. Ne croyez pas cependant que la connaissance de votre nom et de votre famille puisse le moins du monde induire sur notre conduite à votre égard. Votre famille, M. Woodward, a rejeté notre amitié, et rompu tout rapport avec nous. Mais je présume que vous n'en ignorez pas la cause.
—Je ne pourrais le dire sans vous tromper, Monsieur ; je sais ce qui s'est passé. Mais je ne vois pas qu'on puisse vous blâmer, vous et les vôtres, pour les actes de mon pauvre oncle. Je vous assure, Monsieur, que je suis fier que ma famille n'ait point considéré cette affaire sous son vrai jour ; et vous me permettez de vous prier de ne point m'en tenir avec les miens sur ce point. En ce qui me concerne, la manière dont mon oncle a disposé de sa fortune, ne sera point une raison pour m'obliger de vous. Au contraire, je serai très honoré si vous me permettez de me présenter quelquefois chez vous, et de me rendre digne de votre estime.
—C'est généralement parler, M. Woodward, répliqua M. Goodwin ; et c'est avec plaisir que je vous assure que nous avons les mêmes sentiments à votre égard.
—Vous me rendez heureux, répliqua Woodward, en saluant avec courtoisie. Mademoiselle est sans doute la jeune personne pour laquelle ma cousine Agnès avait tant d'affection ?
—Vous ne vous trompez point, répondit son père.
—Oserais-je vous demander de lui être présenté ? M. Goodwin.
—Assurément, Monsieur, Alice, ma chère, quoique vous sachiez quel est ce gentilhomme, permettez-moi néanmoins de vous le présenter.
—L'introduction se fit dans les formes ; après quoi, Woodward s'adressant à Mme Goodwin :
—Je ne suis pas surpris, lui dit-il, de la prédilection de ma cousine pour miss Goodwin. Je lui souhaite toute sorte de prospérité, une longue vie, et une santé parfaite, qui lui permette de jouir des richesses dont elle paraît si digne.
—L'accompagnement ses paroles d'un profond salut et d'un gracieux sourire ; après quoi, voyant son cheval préparé, il prit congé de ses hôtes avec de grandes démonstrations de politesse. Peu après, il était sur la route qui conduisait à la demeure de son père. Après son départ, Woodward devint naturellement le sujet de la conversation entre les Goodwin.
—Quel beau jeune homme ! dit M. Goodwin ; il paraît avoir l'esprit élevé et le cœur généreux. Et vous, Martha, qu'en pensez-vous ? ajouta-t-il en s'adressant à sa femme.
—Pour moi, je n'ai découvert que des qualités... Je suis disposée à penser comme vous, répondit-elle. Néanmoins, nous ne le connaissons pas assez. Malgré son urbanité et sa politesse, il y a quelque chose de déplaisant dans sa personne.
—Comment ! que pouvez-vous trouver de désagréable en lui ? En y pensant bien, son oncle, qui a laissé cette propriété à Alice, était le frère de sa mère ; et par conséquent, c'est à Woodward que devrait revenir l'héritage, d'après les intentions même de notre vieil ami, ou, à son défaut, au frère de notre hôte. Si nous songeons à cela, Martha, nous ne pouvons que penser favorablement de lui ; car, après tout, il a perdu beaucoup par la disposition si imprévue du testament de son oncle. Alice, ma chère enfant, que pensez-vous de lui ?
—En vérité, papa, répliqua-t-elle, je n'ai guère eu le loisir, vous en conviendrez, de me

DR. L. O. THAYER.
OULISTE ET AURISTE.
Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, etc., etc.
Est maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame, au-dessus de M. B. Laurent et Lafont, Marchands de Piano, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles. Les Yeux louches sont guéris instantanément.
Personnes guéries par le Dr. Thayer :
M. Régis Pezost, No. 623, rue St. Laurent, était aveugle de l'œil droit depuis 11 ans, et en bûchant, un éclat de bois le frappa au front et lui fendit l'œil gauche ; il est resté sans vue. Il lui fut révoqué entièrement grâce aux soins du Dr. Thayer.
Mademoiselle Estaline Charbonneau avait une forte inflammation dans les yeux ; elle fut guérie complètement.
Le Dr. Thayer traite aussi le Catarrhe et autres maladies semblables.
Heures de Bureau : de 9 h. à 6 h. p. m.
21 mai 1865 — 182 la—16

PHILODONTE.—Justement reçu un assortiment considérable de PHILODONTE du Dr. Pourthier, et à vendre en gros et en détail, chez
J. GOULDEN,
Chimiste et droguiste,
Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.
21 février 1866. 140

La Compagnie d'Assurance
ET DE
PLACEMENT DES CITOYENS
BUREAU : No. 30, RUE ST. FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL.
18 janvier la-111

PROVINCIAL FIRE AND MARINE INSURANCE CO. OF CANADA.
Compagnie d'Assurance "Provinciale" du Canada sur le Feu et la Marine,
ETABLI EN 1819.
Hos J. H. CAMERON, Président,
Lewis MORTYER, Sec., Vice-Président,
JAMES BURNETT, Sec., Vice-Président,
Bureau à Montréal :
Gore Exchange, rue St. Sacrement
Banquiers :—La Banque Commerciale, R. T. ROUTH,
26 juin 1866 la-242

GRANDE DECOUVERTE MEDICALE
REMEDE INFALLIBLE.
On a découvert récemment un remède qui guérit infalliblement l'hydropisie. On peut, pour en faire l'essai, se le procurer gratuitement chez M. A. Perrault, No. 15 Rue de la Paix.
M. Perrault a aussi le secret d'un remède pour faire maigrir les personnes trop grasses sans nuire en rien leur santé.
DE PLUS
On trouvera chez lui la bande Anti-Rhumatisinale, ainsi que chez tous les pharmaciens de cette ville. La garantie est gratuite.
Les maladies graves sont aussi traitées par M. Perrault avec le plus grand soin et un succès prompt et assuré.
3 nov 2-jno

GRANDE VENTE de Fruits.
10 tonnes de Bains à Padding
5 " de Corinthe Anglais
et un assortiment considérable d'autres Marchandises chez
A. FOSTER,
173 rue McGill.
20 déc—41—1er jan

191. VENTE d'épicerie à
McGill.—Fruits nouveaux et de choix !—Les sous-signes vendront à prix réduits d'ici aux Fêtes, les articles ci-dessous :
Biscuits du Quartier Ouest
do 1re qualité M. R. L. à 4 de boîtes
do de Val
do de Sultan et Muscat
Figués de Turquie, Pruneaux Français.
Ecorces confites d'orange, citron et citronnel (anglais)
7 lbs de currants frais pour 50 cts.
1 lb de raisins pour 50 cts.
Don't Mixé pour 50 cts la lb.
do sucre brillant pour 50 la lb.
Et toutes sortes d'épicerie à des prix aussi bas
Effets transportés gratis dans toutes les parties de la ville.
ARMSTRONG & ROBERTSON,
(cu-devant chez A. McGibbon)
Entrepôt Italien.
EN VENTE sous peu de jours, un lot magnifique de jambons de fabrication juive, Finnan Haut de Jorkland.
ARMSTRONG & ROBERTSON.

CHAPLEAU & RAINVILLE
AVOYERS,
No. 66, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.
M. Chapleau suivra le district de Terrebonne et les circuits de Veaudreuil et de Soulanges.
M. Rainville continuera à suivre le circuit de Rouville.
23 août 1866 jno-291

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LONDON & LANCASHIRE.
SUR LE FEU ET LA VIE
CAPITAL \$5,000,000.
SECURISALE AU CANADA :
No. 101, Rue St. François Xavier, Montréal.
DIRECTEURS :
WILLIAM WORKMAN, Sec., Président, Président de la Banque de la Cité.
Jno. Red Ath. Sec., Vice-Président, Banque de Montréal.
BENJAMIN H. LEMOINE, Sec., Caissier de la Banque de la Cité.
ALEX. M. DEARLE, Sec., Percepteur des Domaines
LOUIS BEAUDRY, Sec., Gérant de la Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.
Risques contre le feu et sur la vie assurés à des taux modérés
Avantages spéciaux et extraordinaires aux porteurs de police sur la vie.
Réclamations promptement réglées.
THOMAS SIMPSON,
14 nov—3m Agent général pour le Canada

CAVE A LOUER.
Une cave de 75 pieds de long sur 24 de largeur s'adresser à N. MARIEN
21-jno Nos. 69 et 77, rue Notre-Dame.
COLLEGE COMMERCIAL DE Montréal.—
Les cours d'études comprennent la tenue des livres, l'écriture et la correspondance, l'arithmétique commerciale, l'enseignement de la télégraphie, etc., et est spécialement adapté pour préparer la jeunesse à entrer dans le commerce, ou pour faire des tenanciers de livres, des comptables et des hommes de comptoir. Les pères de famille sont respectivement invités à prendre connaissance du cours. Pour plus amples renseignements s'adresser soit personnellement ou par lettre au Collège, coin de la rue Notre Dame et de la Place d'Armes.
BRYANT, STRATTON & TASKER.
N. B.—Classes du soir depuis 7 h. jusqu'à 9 h
23 n 3m

PRÉSENTS DE NOEL !
Un magnifique assortiment d'ARTICLES DE TOILETTE, par Présents de Noël et du Jour de l'An, composé comme suit :
Éléantes Boîtes à parfum, avec bouteilles en verre coulé et doré.
Brosses à Cheveux, avec des enivoire solide, en écaillé et en corne de buffle.
Peigne de Toilette en écaillé et en ivoire.
Bouteilles de Parfums à tête d'argent
Aussi, une grande variété de Bouteilles de Toilette en verre de Bohême, des patrons les plus nouveaux.
A vendre par
E. MUIR, Chimiste et Droguiste,
Place d'Armes.

BOIS à allumer le feu (par Archambault), \$2 pour 100 paquets.
ARMSTRONG & ROBERTSON,
(cu-devant chez A. McGibbon)
Entrepôt Italien.
11 déc-2s
ÉPICES MOULUES.
A VENDRE :
Poivre rouge, Cannelle, Clous de Girofle, Poivre de Cayenne, Gingembre, Macis, Muscade, Poivre—garantis purs de tous mélanges et fabriqués à nos propres moulins.
KERRY FRERES & CRATHERN,
Rue St. Paul et St. Splice

LA MAISON MORGAN & CIE.
COIN DES RUSS
ST. JACQUES ET MCGILL
A EN MAINS
UNE IMMENSE QUANTITE
DE HARDES FAITES
POUR HOMMES ET ENFANTS,
EN GROS ET EN DETAIL,
PRIX MODÉRÉS
322-jno

J. D. LAWLOR,
Manufacturier et Marchand de MACHINES A COUDRE, invite respectueusement les personnes qui se proposent d'acheter des Moulins à Coudre, à venir examiner l'assortiment étendu et varié de Machines de première classe qu'il a en magasin, avant d'acheter ailleurs. Il offre au venir les moulins (mets) de PLAMER, BRANDSOPF et Cie, pour tailleurs, cordonniers, et les familles. Ils sont construits sur le plan des machines à coudre de Singer, mais ils marchent presque sans bruit, et pour la beauté de point et pour la durée et la certitude de l'opération sont supérieurs à tout ce qui a jamais été offert au public. Il offre aussi en vente des Machines à coudre pouvant faire d'importe quel ouvrage avec du FIL GIRE, des Machines de SINGER, de leur propre manufacture ; des Machines de SINGER, de la manufacture de Singer, New-York moulins à Coudre de C. IRWIN et Cie, premier prix ; Machine pour famille de WILSON, GIBB et Cie. Aussi, toutes les Machines employées dans la manufacture des bottes et chaussures. N. B. Toutes les Machines vendues par nous sont garanties d'acheter la plus égale satisfaction, sinon, le prix d'achat sera remboursé ! Soie, fil, coton, fil de toile, aiguilles, navettes, huile, et toutes espèces de fournitures pour Machines à Coudre, constamment à vendre. On apprend aux dames à coudre avec les Machines. Toute espèce de Machines à Coudre réparées et améliorées par J. D. LAWLOR, 65 rue St. Splice, coin de l'Eglise Paroissiale et de la rue Notre-Dame. Agents demandés pour toutes les villes du Canada.
12 mai 1866. la-207

PASTILLES AU CHOCOLAT, BATONS A CHOCOLAT Crystallisés et Bonbons de fantaisie crystallisés, à la crème de qualité supérieure.
Le tout en demi boîtes et à vendre à
L'ENTREPOT ITALIEN
A. MCGIBBON,
BAIRD & CRAWFORD,
DUFRENE & MCGARITY,
7-jan 2m
C. D. MILLER & Cie.
H MCGILL et Cie
Marchands à commission pour produits, épices et liqueurs enseignes du quart de fleur, Bâtisses Young, Montréal, Nos. 86 et 88, rue McGill t nos. 99 et 101 rue des Sœurs Grises, auront toujours en mains
Farine en quar : en sacs, blé d'inde et farine de blé d'inde, lard, beurre, fromage, jambon, épaves, etc. Epicerie, Thé, melleasse, sirop, riz, tabac savon, chandelle, etc. Liqueurs, Vins de Maïere, Port et Sherry, whisky, brandy, &c. &c.
Les prix les plus élevés sont payés pouravoine orge, pois et beurre.
29 mai 1866 6q-bh-1an-220

DECORS POUR NOEL.
FLEURS PRUSSIENNES DÉSSÉCHÉES
arrangées en
Bouquets
Couronnes
Guirlandes
Bouquets de table et de corinthe, Paniers de fantaisie, etc., etc.
A vendre par
E. MUIR,
Place d'Armes.

SAVON DE CASTILLE.—A vendre—200 boîtes par
KERRY FRERES & CRATHERN,
OFFRENT EN VENTE.
Crème de tartre, Acide tartarique, Ammoniaque en pierre, Amandes amères, Cayenne, Cochenille, Gomme arabique Ecorces confites, Gelatine en feuilles, Riz moulu, Huile de citron, huile de clous Huile de caille, huile de peppermint.
Rue St. Paul et St. Splice.
15 dec —j 1 jan

MACHINES A COUDRE,
DE WEED
POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES,
Devant le public depuis 15 ans.
Ces moulins par excellence, sont à la fois simples et forts, font le point croisé, la couture étant la même sur les deux côtés, et donnent toute espèce d'étoiles. On garantit qu'ils donnent satisfaction. Veuillez venir les examiner avant d'acheter ailleurs. Compagnie manufacturière de l'Amérique du Nord.
CHARLES QUEVILLON, Agent,
No. 214 rue Notre-Dame.
18 août 1866. la-287

J. C LEPAGE, Meublier, No
152, Rue St. Laurent.
Fait toutes espèces de réparations, achète et échange des meubles de secondes mains. Tient toujours en mains des meubles neufs.
6 nov 2m

POUDRE DE DIAMANT pour les cheveux, à vendre par
E. MUIR,
Place d'Armes.

ATELIERS D'ELECTROTYPE ET STERÉOTYPE.
DÉMENAGEMENT.
Le Soussigné a end la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et les imprimeurs de la province, qu'il a déménagé ses Ateliers du No. 70 rue St. François Xavier, aux spacieux logements, No. 32 Grande rue St. Jacques, (c'est-à-dire le St. Lawrence en face de la nouvelle facilité maintenant à sa disposition lui donnant lieu d'espérer que l'encouragement excessivement libéral qui lui a été accordé, usé à ce jour lui sera continué.
Cachets, Interprètes, Quotations, Garnitures en Métal, toujours en mains.
Les Banquiers et les Marchands trouveront leur intérêt à examiner ses Presse à Estamper avant de s'en procurer ailleurs.
CHARLES ROBERTS,
sept 3m 318 32 Grande rue St. Jacques

DUHAMEL & DROLET,
AVOCATS,
No. 28, rue St. Vincent, Montréal.
JOSEPH DUHAMEL, | GUSTAVE A. DROLET
M. Drolet suivra les Cours de St. Jean.
26 sept 1866 la-320

JORDAN CROP ROUSS.
No 12, Rue St. Lambert.
Les amateurs de la bonne chair.—Le la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne, se sont respectivement invités par M. Jordan, le prince des cuisiniers modernes, à venir s'asseoir à sa table. Ils y trouveront ce que le palais le plus délicat peut rêver de plus exquis pour l'estomac. Service à toute heure du jour et de la nuit.
9 avril 1866. jno-179

SAVON GLYCERINE DE BENOÛ sans parceller pour les coupures aux mains, etc.
A vendre par E. MUIR, Place d'Armes
19 dec j 1er jan-43

ÉTNA : COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.
Recettes pour l'année finissant le 1er Nov. \$3,309,907
Nov. polices 1 dec 18,614
Émissions en novembre seulement 1,980
La somme TOTALE des profits est divisée tous les ans entre les assurés.
Dividende pour 1866 : CINQUANTE POUR CENT de la prime.
Une moitié des recettes faites au Canada est investie dans cette province.
Toutes les réclamations dans l'Amérique Britannique sont réglées en or.
Presque toutes les polices sont émises sur le principe de non-convalescence.
Une partie seulement de la prime annuelle doit être payée comptant, l'autre moitié se trouve être payée par les profits.
La Compagnie n'assume exclusivement que contre la mort, ou qui la rend sûre et solide elle n'assume pas contre le feu.
(Société Anglo-Américaine, 85 rue St. François-Xavier, au-dessus du bureau de la Compagnie d'Assurance Metta contre le feu, Montréal.
S. FÉDÉLÉ et CIE, Administrateurs.
17 décembre 1866. 16 jan-1a

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS
LE ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Veaudreuil, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M. " sera discontinué". Le train express du matin revenant et le train express du soir s'en allant, arriveront à St. Anne et Veaudreuil par les pas sagers.
C. J. BRYDGES,
Directeur Gérant.
Montréal, 9 Oct 1866. 387

PRÉSENT POUR LES FÊTES
Venez examiner les machines à coudre de Singer, avec boîtes en bois de rose, acajou et noyer noir de \$47 à \$125.
T. L. STEELE, Seul Agent,
387 rue Notre Dame
1 jan-41

M. SAMUEL CHAREST offre
en vente 200 Pièces de Fiancelle
large à UN SHELING LA VERGE, ainsi qu'un bel assortiment de Marchandises d'Autonne, au No. 8 Rue St. Laurent, Enseigne du Pavillon français.
1 avril 1866 ino-190

JUGEZ POUR VOUS MEME.
—Pourquoi payer \$1.50 et \$3.00 la douzaine pour des portraits de première classe lorsqu'à la galerie anglo-américaine, No. 7 Rue Bonaventure, vous pouvez en avoir d'aussi bons pour 25 c. et 75 c. la douzaine, qui vous sont livrés au bout de 15 minutes, que le temps soit court ou non. Il faut venir à bonne heure pour éviter la foule. A vendre une belle collection de 25 tableaux Typographiques et de portraits de fantaisie.
31 nov 5m

OUVERT CE JOUR.
RESTAURANT DOLLY.
Le soussigné prend la liberté d'annoncer aux Messieurs de Montréal qu'il a ouvert à l'établissement bien connu ci-haut désigné, et les informe respectueusement qu'il est prêt à leur servir ce que l'on trouve de mieux dans une maison de première classe.
H. T. PRIVETT,
Ci-devant de Hamilton, H. C.
339-jno.

PROVINCE DU CANADA, ACTE CONCERNANT
District de Montréal } LA FAILLITE 1864.
DANS LA COUR SUPÉRIEURE POUR
LE BAS-CANADA.
IN RE
DAVID BOUGEOIS ET SAMUEL BOUGEOIS, tant comme associés sous la raison sociale de "Bourgeois et Frères" qu'individuellement.
INSOLVABLES
Le vingt-sixième jour de février prochain, à dix heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, les Soussignés feront application à la dite Cour pour une décharge en vertu du dit acte.
D. GIGOUARD,
Avocat des Insolvables.
20 dec-41

RAITEMENT SPECIAL des maladies secrètes de la Peau, des Yeux, des maladies de l. George et des Pouxons, des maladies du Coeur, des maladies du Foie et de la Vessie, Cror.

PAU A. SOULACROIX,
Docteur en Médecine et Chirurgien Français diplômé de la faculté de Paris, bachelier en lettres, bachelier en sciences-physiques, et élève de MM. Ricord et Cazenave, les célèbres médecins français des maladies secrètes.

Le Docteur Soulacroix traite également toutes les autres maladies tant médicales que chirurgicales et les maladies des enfants.
Consultations: Toute la journée depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, et de 7 heures à 9 heures du soir.

OFFICE: RUE NOTRE-DAME, NO. 192,
Au-dessus du Docteur Molhieu, Dentiste.

NOV 20

Le Soussigné sollicite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie, de vouloir bien s'adresser à lui au numéro 22 rue St. Gabriel, car il vient d'être nommé agent de la Compagnie d'Assurance Etna, l'une des associations les plus prospères et les plus sûres qu'il y ait sur ce continent. Il fournira avec plaisir tous les renseignements et les statistiques concernant l'institution qu'il représente.

T. THOMPSON.
BUREAUX NO 22 RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL

1ère Edition.

L'Union Nationale
MONTREAL
MERCREDI 26 DECEMBRE 1866.

Depeches Spéciales.

PROCES DES FÉNIENS A SWEETSBURG.

Sweetsburg, 24 déc.—La cour s'ouvre à 10 heures.—Terence McDodald, qui a été acquitté samedi sur l'accusation de s'être félonieusement associé à certaines personnes venues dans la Bas-Canada pour y faire la guerre, est de nouveau amené à la barre pour répondre à une accusation de vol.

Magloire Hébert est assésé et dit:—Vendredi, le 8 juin dernier, entre 4 à 5 h. p. m., j'étais à St. Armand, près de la maison de M. Toofe. Le prisonnier, accompagné de quatre ou cinq autres, arriva après de moi et me demanda mon argent. Je refusai. Il était armé d'une carabine et me menaçait de me faire sauter la cervelle si je persistais dans mon refus. Je lui donnai alors mon portefeuille et il prit tout l'argent qu'il contenait, c'est-à-dire, 30 à 50 cents en monnaie. Il me remit ensuite le portefeuille.

En transposition, Hébert déclare avoir vu passer à St. Armand les prisonniers Beardon et Gilgan et qu'il n'avait pu reconnaître McDonald.—La poursuite n'appelle pas d'autres témoins. M. Tittemore est examinée par la défense.—Reardon est allée dans sa maison située à un demi mille de St. Armand, le vendredi, entre midi et une heure et il y est resté jusqu'au lendemain. McDonald est aussi allé chez elle dans la journée du vendredi. Il y prit un verre de liqueur avec un capitaine Simmons.

En transposition elle répond qu'elle n'a pu identifier le prisonnier lors de l'enquête conduite par le colonel Ermatinger.—Mlle Tittemore donne le même témoignage que sa mère.—James Reardon, l'un des prisonniers féniens, est assésé et déclare qu'il n'a jamais vu le témoin Hébert. En transposition, il répond qu'il n'est pas féniens, qu'il est venu en Canada le 7 juin et qu'il a été arrêté le 9. Il ne connaît pas d'endroits connus sous le nom de Cooks Corners.

Le juge fait ensuite sa charge au jury. Vous devez, dit-il, éloigner de votre esprit tout ce qui a rapport à l'accusation de félinisme. La seule question de vol est maintenant soumise à votre considération et si vous croyez que la déposition d'Hébert n'est pas entachée de partialité, vous devez déclarer le prisonnier coupable.—Le jury se retire à midi et demi et s'enferme pour se libérer sur le verdict qu'il a à rendre.—Le grand jury rentre en Cour avec un vrai bill contre George Crawford.

L'acte d'accusation porte que ce dernier est citoyen américain et qu'il a félonieusement commis le 9 juin des actes hostiles à Sa Majesté en assistant des personnes qui avaient envahi la Province pour y faire la guerre et piller le village de Freigebourg.

Le grand jury ayant présenté son rapport sur l'état de la prison, est ensuite déchargé.—Le prisonnier Crawford, amené à la barre, plaide non coupable.—Un autre prisonnier, Cornelius Owens, est alors appelé. Il est sujet britannique et il est accusé de s'être allié félonieusement à certaines personnes pour faire la guerre à Sa Majesté.—Plusieurs témoins à charge sont examinés; mais la preuve faisant totalement défaut, M. Ramsay abandonne la poursuite. Le jury rend en conséquence un verdict d'acquiescement, et le prisonnier est mis en liberté.—Charles McGowan, le frotteur de bottes, est aussi mis en liberté faute d'indictment contre lui. A la demande de l'avocat de la Couronne la Cour s'ajourne jusqu'à 7 heures en attendant le verdict pour ou contre McDonald. A 7 heures, le jury déclare qu'il n'a pu s'accorder et la Cour s'ajourne jusqu'à mercredi, à 10 heures.

TELEGRAPHIE GENERALE.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

New York, 23 déc.—Les français ont saisi, le 12 du courant, les revenus de la douane à Vera Cruz. Les autorités impériales ont protesté énergiquement.
Une dépêche de la Nouvelle Orléans dit que la mission de Sherman et de Campbell n'est pas un fiasco pour n'avoir pas été couronnées d'un plein succès. Il n'est pas débarqué à Vera Cruz parce que c'est été reconnaître le gouvernement de Maximilien; mais il se sont rendus à Tampico, où ils ont rencontré des émissaires de Juárez et de la

sont allés à Matamoros où ils ont délibéré avec d'autres agents confidentiels de la république. Ils se sont entendus sur la ligne de conduite à suivre après l'évacuation du Mexique par les français qui aura lieu au commencement de mars prochain. Sherman est ensuite allé à St. Louis faire rapport à Grant. Campbell demeure à la Nouvelle Orléans et attend les événements.

LAMIRANDE.

La dernière mallo européenne nous apporte le Times de Londres avec un nouvel article sur l'extradition de Lamirande. Cette fois-ci, nous remarquons que le grand organe anglais a notablement modifié ses vues sur cette importante question.

Comme nous l'avons déjà dit, il a commencé d'abord par exonder autant que possible les auteurs de cette extradition. Aujourd'hui, loin d'être aussi doux envers eux qu'il y a semble vouloir protéger, il se montre implacable à leur égard. Il déclare formellement que le gouverneur général a commis dans cette affaire une grave erreur de jugement.

" M. Pomerville était, dit-il, avocat de la banque de France et en même temps l'associé de M. Cartier, procureur-général du Bas-Canada. Ce dernier, comme aviseur légal du gouvernement, a endossé la promesse du gouverneur général faite à l'avocat de Lamirande.

Il est malheureux, pour ne pas dire plus, qu'un officier en loi de la couronne, M. Cartier, ait eu quelques intérêts privés dans une cause qu'il a fallu lui soumettre en sa qualité officielle. Il y a eu là un conflit d'obligations qui ne pouvait manquer de faire erreur d'autres personnes liées à la transaction. Le magistrat de Police, M. Bréhaut, qui a signé le renvoi en prison en vue de l'extradition, le député Greflier de la couronne, M. Schiller, qui a dressé le mandat d'extradition, quelques jours avant son exécution, et l'avocat de la couronne, M. Ramsay, avaient tous été précédemment destitués de leurs fonctions publiques par le gouverneur général et réinstallés par l'influence de M. Cartier."

Le Times cite ces faits pour en inférer que tous ces messieurs étaient liés les uns aux autres. M. Cartier avait besoin des uns pour faire gagner la Banque de France dont son associé était l'avocat, et MM. Bréhaut, Schiller et Ramsay devaient se faire ses instruments en reconnaissance de services rendus.

Le Times continue en exposant les faits avec justice et netteté et il arrive logiquement à la conclusion qu'il y a eu une conspiration entre les agents de la Banque de France, les autorités du Grand Tronc et le Département en loi du Gouvernement Canadien pour opérer l'extradition de Lamirande. Il espère que le gouvernement britannique fera une enquête minutieuse et sévère pour établir la part de responsabilité de chacun de ceux qui y ont pris part.

Comme on le voit, le seul journal qui semblait être resté quelque peu favorable aux conspirateurs en est devenu l'un des adversaires les plus prononcés.

Nous pouvons dire maintenant que toute la presse anglaise est unanime pour censurer et le gouverneur général et nos officiers en loi. Elle s'accorde à déclarer que leur conduite va être prise en considération par le Parlement impérial.

Il est fort probable que ce dernier, à la suite des censures et des protestations de la presse, adoptera quelques décisions importantes concernant la loi d'extradition.

Le gouverneur général, sera probablement rappelé, et ce qu'il y a de certain, c'est que MM. Cartier et Langevin seront l'objet du plus profond mépris. Ils se sont dégradiés à jamais dans l'esprit du peuple anglais. Son Excellence a été avisé par eux et bien qu'elle se soit stupidement prêtée elle-même à tout ce qui s'est fait, la principale part de responsabilité leur sera incontestablement attribuée.

Une seule chose les sauvera peut-être. La confédération est à l'ordre du jour. C'est un projet purement anglais, et on n'ignore pas à Londres que les ministres canadiens français ont seuls assuré sa réalisation en trahissant les intérêts de leurs compatriotes. Des hommes de cette espèce sont précieux à ceux qu'ils servent.

On leur pardonnera sans doute d'avoir foulé aux pieds le premier tribunal de la colonie en considération des sacrifices de conscience qu'ils se sont imposés en signant le pacte anti-national qui va révolutionner notre organisation politique.

JOSEPH BOUCHARD.

M. Devany continuera sa grande vente de Noël et du jour de l'an à ses magasins de la Grande rue St. Jacques, toute la semaine et le lundi avant le jour de l'an. L'assortiment est très considérable et des plus variés, comprenant: Montres et chaînes en or et en argent, Bijouterie, Vaisselle d'argent et en plaqué, articles de fantaisie et d'utilité domestique, Vaisselle et coutellerie de table, Éléphants pendules françaises, ornements en cuivre etc., etc.—Vente tous les jours à 2 heures l'après-midi et à 7 heures le soir—Il y a des sièges pour les dames.

25 déc. 45—5f.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 24 déc.—Or ouvert à 134 1/2—Change sterling 91.—Greenbacks achetés à 25 1/2 et vendus à 24 1/2 d'escompte. Argent acheté à 48 d'escompte et vendu à 47.

CANFIELD DORWIN ET CIE.

SERVEZ-VOUS DES MEDECINES d'une maison digne de confiance. Voyez l'annonce de Barnes, Henry & Cie. Ces remèdes sont préparés avec grand soin et sont reconnus pour être sans dangers, bons et efficaces. Nous pourrions remplir nos colonnes de centaines d'annonces de médecines patentées, mais nous considérons qu'il est de notre devoir à l'égard de nos lecteurs de publier que celles qui ont un caractère et une réputation bien établies et auxquelles nous pouvons en conscience donner notre approbation sans réserve.

21 Déc. 1 m

VERBON S.A.P.—Vous êtes particulièrement invité d'aller rendre visite au "Cosmopolitan" et d'y goûter les pâtés aux moutons et aux autres qu'on trouve toujours dans cet établissement, ils ne peuvent être surpassés. Environ 600 de ces pâtés sont vendus journellement.

22 déc 4m—43

COMMERCE.

Montréal, 26 déc.
Ce matin le temps est beau. Il est tombé un peu de neige hier.
Le marché est tranquille. Prix sans changements.

Flour par qt de 106 lbs.—Supérieure extra no n°1, 8.00; Extra 2e, 7.60; nominale, Fancy nominale, 7.30 à 7.40; Supérieure de blé du Canada, 6.87 à 6.90; fortes supérieures de blé du Canada, (prix exceptionnels), 6.95 et plus; Supérieure de blé de l'ouest, 7.00 à 7.15; Supérieure No. 2, no miniale; belle nominale; moyenne nominale; recoupees, nominale; idem en poche, 3.30 à 3.45 par 100 lbs, selon la qualité.
Farine d'avoine par qt de 200 lbs.—\$6.00.
Blé par mt, de 60 lbs.—H.—Canada de prix temps du nom val à 1.50.
Pois par 60 lbs.—Une vente en charrs à 55c, ega à 80c par 60 lbs.

Orges par 60 lbs.—Nominale de 56 à 58c
Mais par 55 lbs.—Nominale Vente importante depuis la fermeture hier—55 et 60.
Alcalis par 100 lbs.—Potasse 1ère qualité, 5.70 qualité inférieure, 5.35 à 5.45. Perlasse nominale de 7.35 à 7.40.

MARCHE AUX BESTIAUX

Montréal, 24 déc. 1866.
Marché à la hausse et peu abondant.
Bœuf, 1ère qualité, \$4.00 @ 4.00
" 2e et 3e qualité, 3.50 @ 4.00
Vaches à lait, 3.00 @ 4.00
" extra, 4.00 @ 7.00
Veaux, 1re qualité, 6.01 @ 10.00
" 2e qualité, 5.00 @ 5.00
" 3e qualité, 2.01 @ 3.00
Moutons, 1ère qualité, 6.00 @ 7.00
" 2ème qualité, 4.00 @ 6.00
Agneaux, 1ère qualité, 3.00 @ 4.00
" 2ème qualité, 2.00 @ 3.00
Cochons, 1ère qualité, 6.00 @ 8.00
" 2ème qualité, 4.00 @ 6.00

MARCHE AUX EPICERIES.

SUCRE.—Des Barbades et de Cuba (brillant) vendus de 54 à 64, et 74 à 76 droits acquittés.
Sucre et Sa. Prix à la raffinerie.
Pains par tierces d'environ 400 lbs, par lb., 0.114
Ecrasés sec, tout " 100 lbs, " lb., 0.11
Moulu pou. table " 200 lbs, " lb., 0.11
Ex. moulu ordinaire " 200 lbs, " lb., 0.12
Ecrasé A " 250 lbs, " lb., 0.103
Jaune raffiné " 250 lbs, " lb., 0.50
Sirop d'érable " 40 gal., " gal., 0.46
THÉS.—Il y a eu plusieurs petites ventes marées ferme pour les bonnes qualités.
CAFÉ.—Aucun changement dans les prix. Java, 22 à 24; Rio, 18 à 20; Cap, 17 à 19; Maracaibo, 18 à 20.

MARCHE DE NEW-YORK.

New-York 24
Coton.—Tranquille. 33 1/2 à 34 middling uplands.
Fleur.—Recettes 1371 qrs. marché tranquille et sans changements, ventes 3809 qrs de 8 3/4 à 10 1/2 pour Fleur supérieure de l'état, 10 50 à 11 50 pour extra do; 11 20 à 12 00 pour choisis do; 8 3/4 à 10 25 pour supérieure de l'ouest; 9 00 à 11 11 pour commune à moyenne extra de l'ouest; et 11 75 à 13 50 pour choisis do.
Fleur de Seigle.—Plus ferme. Ventes 150 6.25 à 7.60.
Blé.—Reçu aucun, marché de 3 à 5c meilleur, ventes 560 0 mts de 2 1/8 à 2 1/2. nouveau de Chicago et de Mil, 2 30 à 3 00 ombre de l'état.
Seigle.—Reçu aucun, en bonne demande et ferme, ventes 18000 mts de l'ouest, 1 08 à 1 10.
Orges.—Reçu aucun, marché loup.
Blé d'Inde.—Reçu 1677 mts, marché ouvert environ 2c meilleur, mais fermé lourd et à la baisse, vente 196000 mts, 91 3/4 à 94 inférieure, 95 à 96 mts de l'ouest pour exportation, en circulation, 96 1/4 à 97c de en magasin.
Avoine.—Reçu 1200 mts, marché le plus bas, ventes 31600 mts, 63 à 65 1/2 de Chicago et de Mil.

Prix courant en détail du Marché Bonsecours.

Revisés avec soin par L'UNION NATIONALE par M. F. BESNOT, Assistant Clerc du Marché.
Montréal, 26 déc. 4 m

| | | | |
|-------------------------------|----|----|---|
| Fleur de la campagne 4 qt. 12 | 3 | 19 | 4 |
| Pêches par boîtes, 00 | 0 | 00 | 0 |
| Farine d'avoine do 11 | 3 | 12 | 0 |
| Blé d'Inde, 10 | 0 | 10 | 6 |
| Pois & minot, 5 | 0 | 5 | 6 |
| Org do de 60 lbs. (nou), 2 | 6 | 3 | 0 |
| Avoine do de 40 lbs., 1 | 10 | 2 | 0 |
| Sarrasin, 2 | 9 | 3 | 0 |
| Graine de lin, 7 | 6 | 8 | 0 |
| Graine de mil & minot, 8 | 6 | 9 | 0 |
| Dinde vieux couple, 6 | 0 | 9 | 0 |
| de jeune do, 6 | 0 | 7 | 0 |
| Oies do, 6 | 0 | 7 | 0 |
| Canards do, 3 | 6 | 4 | 0 |
| do sauvages do, 2 | 6 | 3 | 0 |
| Volaille do, 2 | 6 | 3 | 0 |
| Poulets do, 1 | 8 | 2 | 9 |
| Pigeons, 0 | 10 | 1 | 0 |
| Tourtes & douzaine, 0 | 0 | 0 | 0 |
| Perdre & couple, 3 | 6 | 4 | 0 |
| Lievres do, 1 | 0 | 1 | 3 |
| Morue & Sa, 0 | 3 | 1 | 4 |
| Beurre frais & Sa, 1 | 3 | 1 | 6 |
| do salé do, 0 | 9 | 1 | 0 |
| Fèves canadiennes & minot, 0 | 9 | 1 | 0 |
| Pâtées & poche, 4 | 0 | 4 | 6 |
| Cochons morts & 100 lbs., 32 | 6 | 8 | 6 |
| Sucre d'érable & Sa, 0 | 5 | 0 | 6 |
| Sirop do gallon, 0 | 0 | 0 | 0 |
| Miel & Sa, 0 | 7 | 4 | 0 |
| Gufs frais & douzaine, 1 | 0 | 1 | 8 |
| Orange & botte, 0 | 0 | 0 | 0 |

ON DEMANDE—Des garçons

pour vendre le journal; on donne 9 sous de profit par douzaine. Les Familles pauvres devront se prévaloir de cette bonne fortune à la veille de l'hiver. Plusieurs des garçons qui vendent l'Union réalisent de 3 à 5 chelins par jour tout en ne consacrant que 4 à 5 heures à cette occupation.

L'INDEPENDANCE PACIFIQUE DU CANADA.

M. Médéric Lancôté prépare en ce moment une brochure où il s'efforce de traiter, sous tous ses aspects et à fond, la question de l'indépendance du Canada.

Cette brochure paraîtra dans quelques jours. Elle est entre les mains des imprimeurs et sera publiée en même temps dans les langues française et anglaise.

Les journaux du Canada sont priés de reproduire cette annonce, et de la tenir dans leurs colonnes jusqu'à la publication de la brochure de M. Lancôté.

La note de l'insertion de cette annonce sera soldée aux bureaux de l'Union Nationale.

2ème Edition.

ERRATA.—Il s'est glissé plusieurs erreurs typographiques dans la correspondance de M. L. O. David sur l'Institut Canadien. Ainsi, on a mis deux fois le mot passé au lieu de fosse.

LES FÉNIENS.

Nous avons déjà annoncé que le colonel Roberts avait fait un appel à la fraternité féniennne demandant des souscriptions pour donner un dîner de Noël aux prisonniers féniens de Toronto. Ceux-ci ont répondu dans les journaux par l'entremise du colonel Lynch et du rév. M. McMahon. Ils considèrent cet appel comme une insulte et un outrage et prient leurs amis de le considérer comme non avenu.

Ils profitent en même temps de cette circonstance pour se plaindre des quartiers généraux féniens qui, suivant eux, ne les ont nullement assistés depuis qu'ils sont en captivité.

Ce mécontentement nous paraît injustifiable, puisque la fraternité a pourvu à la défense de leur cause.

Aussi, les féniens de Buffalo en ont-ils reçu la nouvelle avec indignation.

Une dépêche de cette ville nous dit que Lynch est maintenant dénoncé comme un traître qui a pris la fuite au premier bruit du clairon, et qui s'est fait capturer pendant qu'il était seul. Tous les cercles féniens sont aujourd'hui indignés sur son sort.

LA MESSE DE MINUIT AU SÉMINAIRE DE LA MONTAGNE.

Nous avons assisté à la messe de minuit au séminaire de la Montagne, et rarement nous avons été témoin d'une solennité plus imposante.

Le Saint Sacrifice a été célébré par le Rév. M. C. Lenoir, directeur du collège. Les ministres sacrés, officiant, Diacre et Sous-Diacre, étaient revêtus de riches ornements rehaussant la majesté du culte; et toutes les cérémonies pré-rites par le Rituel Romain pour la célébration des Saints Mystères ont été exécutées avec un ensemble et une précision admirables. L'encense sacrée, vrai chef-d'œuvre d'art et de propreté, était illuminée par des milliers de candelabres et de bougies disposés avec la plus grande symétrie par les soins de M. l'abbé Giroux, séminariste. Le chant, sous la direction du Rév. M. Lefebvre a été parfait; le morceau surtout, exécuté à l'offertoire, a été sublime, et nous regrettons de ne pouvoir donner le nom du jeune M. qui a chanté le solo d'une manière ravir.

Notre jeune artiste, M. Martel, mérite, lui aussi, sa part d'éloges bien mérités. Les mélodies qu'il a exécutées sur le violon ont été ravissantes, et ont causé de bien douces impressions dans l'âme des assistants qui garderont longtemps le souvenir de cette grande solennité.

Enfin nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, que cette nuit a été pour tous un de ces moments de bonheur et de douces jouissances que la divine religion du Dieu fait homme sait, seule, procurer à ses enfants.

A. G. GÉRARD.

AVEUX DE LAMIRANDE DEVANT LA COUR DE POITIERS.

Lamirande a avoué devant le tribunal de Poitiers qu'il avait volé 465,000 à 485,000 francs. Il a raconté comment il a pu opérer ce détournement.

Il prenait des rouleaux de pièces d'or qui se trouvaient dans les sacs et les remplaçant par des rouleaux d'argent.

C'est en pesant les sacs, trop légers pour être remplis d'or, que l'on a découvert le vol.

Interrogé sur ce qu'il avait fait des 485,000 francs, il a répondu qu'il avait donné 7,000 francs en Angleterre à un interprète, qu'il avait eu 10,000 francs de volés à Londres et à Liverpool, qu'il avait donné 6,000 francs à un canadien pour lui permettre de retourner dans son pays, qu'il avait dépensé 1500 francs à New York, qu'il avait déposé entre les mains de ses avocats à New York 191,000 francs avec l'intention qu'ils en restitueraient 130,000 en France, s'il était extradé.

En quittant ce dernier pays, il a donné une partie de son argent à deux femmes. Il n'a pas voulu rendre compte de la balance dans la crainte de compromettre des personnes innocentes. Il a de plus avoué qu'il en avait dépensé beaucoup au jeu.

Comme le juge allait commencer l'audition des témoins, M. Lachaud, l'un des avocats de la défense, se leva et demanda la permission de faire connaître un fait important pour la banque de France.

M. le président.—Mais quel est ce fait?
M. Lachaud tenant à la main un paquet sur lequel tous les regards sont fixés.—J'ai là cent dix mille francs. Je voudrais les donner Je ne veux pas dire de qui je les ai obtenus. Mon intention est de ne compromettre personne; mais enfin voilà 110,200 fr. que je suis prêt à remettre à Me. Bourbeau, avocat de la Banque. (Agitation prolongée et applaudissements au fond de la salle.)
M. Bourbeau.—Je n'ai pas qualité pour recevoir cette somme, mais le directeur de la Banque est ici; il va vous donner un reçu.
M. Lachaud.—Nous n'avons pas besoin de reçu: c'est une restitution.
M. le président.—J'ai fait le calcul avec vous, Lamirande: il manque encore 110,000 fr.—R. Je ne savais pas je ne sais pas encore au juste ce que j'ai dépensé; d'ailleurs, je ne puis pas m'expliquer sur certains points.
D. Vous auriez pu y mettre plus de franchise.
M. Lachaud.—Il ne savait pas que nous avions cette somme.
M. le président.—Je suis persuadé que c'est une bonne inspiration de votre défenseur qui vous a fait restituer cette somme; vous n'avez pas été bien franc.
Lamirande.—Mon défenseur m'avait dit qu'il saisirait le moment où il devrait faire la restitution.
M. Lachaud.—Puisque le défenseur est en jeu, je dirai que cet homme ne savait pas que nous eussions cette somme dans nos mains. Il nous a simplement fait une confidence, et nous avons fait nos déclarations. Une partie de 210,000 fr. n'est pas en France; elle a été volée. Si vous saviez tout ce qu'il nous a fallu faire pour retrouver la somme que nous venons de restituer! Il a fallu chercher partout, jusque sur les toits. J'ai dit à

Lamirande: Voulez-vous nommer la personne? Non: a-t-il répondu, plutôt la mort. C'est un secret entre Me Lepetit et moi que la manière dont nous avons récupéré cet argent. On ne se figure pas où ces billets ont été trouvés. Ces messieurs de la Banque verront dans quel état sont leurs billets.
Me Lepetit.—Lamirande n'avait pas connaissance de la découverte que nous avions faite de cette somme.
Me Lachaud.—Nous ne la lui aurions pas donnée...
M. le président.—Remarque, messieurs, les défenseurs, que ce n'est pas votre honnabilité qui est en jeu; mais votre client a manqué de franchise... Par une parole imprudente, il a fait connaître que cette somme était entre vos mains.

Monsieur.
Je me permets de vous féliciter sur la perfection de votre composition intitulée "Royal Italien Bittors." Je l'ai ordonné à plusieurs de mes malades qui avaient besoin de toniques pour relever leurs forces et ils n'ont eu qu'à s'en louer.
Du reste cette préparation n'étant uniquement composée de Substances Stimulantes, Amères, et toniques possède toutes les qualités qui constituent un bon médicament et tonique par excellence. Par les Stimulants et les amers qu'elle contient, elle agit directement sur l'estomac et le tube digestif, en révélant l'énergie des fonctions digestives, et en rendant les digestions plus faciles et plus complètes.
Par les toniques et surtout par le fer qui entre dans sa composition, elle agit sur tout l'organisme, les tissus prennent une consistance plus marquée, un développement plus complet, une énergie fonctionnelle plus régulière; le sang devient plus riche en globules, les forces sont plus grandes, le système musculaire plus puissant, le système nerveux plus calme.
Cette boisson qui est stomachique en même temps que tonique, est non seulement utile aux personnes bien portantes, afin de faciliter leur digestion; mais encore elle peut être employée avec succès dans une multitude de maladies, qui sont sous la dépendance immédiate des vices dans la nutrition, telles que dyspepsie, énéralgie, anémie, chlorose, leucorrhée, convalescence, enfin dans toutes celles où l'organisme profondément débilité a besoin de toniques pour relever ses forces, et fortifier ses organes.

Cette composition par sa clarté sa limpidité, son goût suave et agréable, et surtout par sa tonicité mérite d'attirer l'attention du public et doit être considérée comme infiniment supérieure à toutes les préparations du même genre qui ont été composées jusqu'à ce jour.
Veuillez agréer Monsieur l'expression de mes Sentiments distingués

A. SOULACROIX
Docteur médecin et chirurgien français de la faculté de Paris, Bachelier s-lettres, Bachelier es-sciences Physiques,
rue Notre Dame, no. 192
Montréal le 20 décembre 1866.

à MONSIEUR GIANNELLI

On peut se procurer ce célèbre tonique chez Messieurs Nelson Laviolette Giraldi, et Piquet & fils 74 et 78 rue Notre-Damo. 24 déc.—1 m

Pour les grands et petits, c'est utile à savoir. Il n'y a qu'un seul moyen de conserver les montres: les bien faire réparer. Mais par qui? C'est facile à trouver. Chez G. T. DORION & Cie. 105 Grande rue St. Laurent. 349—2m

Pour notre troisième édition voir la troisième page.

NAISSANCE.
En cette ville, le 21 du courant, la dame de Peter Trudeau, écr., une fille.

DECES.
En cette ville, le 23 courant, Marie Henriette, enfant de Mr. Henri Soussiès, à l'âge de 6 mois et 13 jours.
En cette ville, lundi, le 22 du courant, Anna Cecilia, enfant de Ed ward Bouclair, âgée de 16 mois. Ses parents et connaissances ont été priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu Mercredi le 26 à 8 h. A.M. Le convoi funèbre partira de sa résidence No. 126 Rue Vitré.

ORNEMENTS DE SALON A VENDRE AUX PRIX DE GROS
Un assortiment choisi de Statuettes et Vases magnifiques en marbre de Paros.
JOHN WATSON & CIE,
6 rue Lemoine.
11 jan—46

LES Soussignés prennent la Liberté d'informer les citoyens de Montréal et le public en général que leurs arrangements pour la manufacture de la

Bière de Gingsembre, Eau de Pullna, Limonade (anglaise), Eau de Vichy, Soda water (double force), Eau de Potasse, Soda water (force simple), Amers Toniques, Soda water (au citron), Amers de Quinine, Eau de Selz, Nectar d'hiver, Eau de L. J. Nectar d'été.
Nectar d'été, qu'ils garantissent supérieurs à n'importe quels bières ou Eaux importés ou manufacturés en Amérique.

Tous ordres laissés au No. 30 Grande Rue St. Jacques, ou à leur fabrique à Hochelaga, seront remplis avec promptitude.

WALLES, BROWN & CIE,
Manufacturiers de la Bière de Gingsembre de Belfast.
26 déc—1 m

AVIS
Le Soussigné seul exécuteur testamentaire et administrateur des biens et affaires de la succession de feu Simon Valois écuyer, son père, en son vivant d'Hochelaga, paroisse de Montréal, donne avis par les présentes à toutes personnes endettées envers la dite Succession de venir payer sans délai, et toutes personnes envers lesquelles la dite Succession pourrait être endettée, sont priées de présenter leur compte aussi sans délai au soussigné, à son domicile.

A. L. VALOIS, Frère.
Hochelaga, 17 décembre 1866
18 déc 89—25 fcs.

GEORGE ARMSTRONG DE LA Place Victoria, vend maintenant ses meubles à dix pour cent au-dessous des prix ordinaires pour argent comptant, dans la rue de réduire son assortiment.

Il a toujours à vendre une grande variété de cerceaux métalliques brevetés de Fiat, pour la vente de quinquais et autres ustensiles pour le Canada.
N. B.—Tous les autres cerceaux métalliques ne sont que des imitations de ceux-ci.
22 déc 1m 43

CARTES DE VISITE

CARTES DE TOUTES QUALITÉS imprimées avec DES TYPES D'UN GOUT EXQUIS AUX BUREAUX DE L'UNION NATIONALE. Les commandes sont respectueusement sollicitées. Montréal 17 Déc.

